

## DECISION N° 50-2026

### DE COMPOSITION DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

#### Le Directeur

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9  
Vu le décret n°2003-655 du 18 juillet 2003 relatif aux commissions administratives paritaires locales et départementales de la fonction publique hospitalière,  
Vu l'instruction N° DGOS/RH3/DGCS/4B/2022/36 du 8 février 2022 relative aux élections professionnelles 2022 dans la fonction publique hospitalière,  
Vu le procès-verbal des élections des représentants aux commissions administratives paritaires locales du 8 décembre 2022,  
Vu la désignation des représentants de l'Administration au Conseil de Surveillance du 15 décembre 2022,  
Vu la cessation de fonction de plusieurs représentants du personnel élus nécessitant leur remplacement,  
Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé désignant les représentants de l'Administration au Conseil de Surveillance du 18 mai 2026,  
Vu la désignation des représentants de l'Administration au Conseil de Surveillance du 25 juin 2026,

#### ARRETE

La composition des commissions administratives paritaires locales est établie comme suit **à compter du 25 juin 2026** :

##### ▪ Article 1<sup>er</sup>

*CAPL n° 2, compétente pour les personnels de catégorie A des services de soins, médico-techniques et des services sociaux :*

##### Représentants de l'Administration

1<sup>er</sup> titulaire : M. Denis SCHULTZ, président du conseil de surveillance, président de la CAPL  
2<sup>e</sup> titulaire : M. Bernard WURTZ, directeur des ressources humaines et des affaires médicales  
3<sup>e</sup> titulaire : M. Kévin DIEBOLD, vice-président du conseil de surveillance

1<sup>er</sup> suppléant : Mme Florence SCHWARTZ, membre du conseil de surveillance  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme Claudine CLEMENT, directrice des soins  
3<sup>e</sup> suppléant : Mme Laurence MULLER BRONN, membre du conseil de surveillance

##### Représentants du personnel

##### Syndicat Titulaires

C.F.D.T Mme C. SPEHNER infirmière SG 2<sup>ème</sup> grade  
C.F.D.T M. T. RICCOBENE, infirmier SG 1<sup>er</sup> grade  
U.N.S.A Mme C. FLUCK infirmière cadre santé Para.

##### Suppléants

M. R. VOINSON, ASE Educ. Spé. Gade1  
Mme I. ROSS, infirmière SG. 2<sup>ème</sup> grade  
M. A. LAALAYLI, infirmier SG. 2<sup>ème</sup> grade

#### Représentants du personnel

Syndicat Titulaires

C.F.D.T M. P. CERTA., ouvrier princ. 1ere cl

C.F.D.T M. M. DE OLIVEIRA, ouvrier princ. 2 cl.

Suppléants

M. C. SPIELMANN., ouvrier princ. 2 cl.

M. J. WERRA, ouvrier princ 2cl.

#### ■ **Article 6**

*CAPL n° 8 compétente pour les personnels des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux :*

##### Représentants de l'Administration

1<sup>er</sup> titulaire : Mme Laurence. MULLER-BRONN, membre du conseil de surveillance, représentante du président du conseil de surveillance, présidente de la CAPL

2<sup>e</sup> titulaire : M. Bernard WURTZ, directeur des ressources humaines et des affaires médicales

1<sup>er</sup> suppléant : M. Kévin DIEBOLD, vice-président du conseil de surveillance

2<sup>e</sup> suppléant : Mme Claudine CLEMENT, directrice des soins

##### Représentants du personnel

Syndicat Titulaires

C.F.D.T Mme B. MAIRE. AMP

U.N.S.A Mme D. LACOURBA KIRCH, ASHQ CI Sup.

Suppléants

Mme N. WOLFFER, ASHQ CI sup.

Mme I. WERK, ASHQ CI Norm.

#### ■ **Article 7 :**

*CAPL n° 9 compétente pour les personnels administratifs :*

##### Représentants de l'Administration

1<sup>er</sup> titulaire : Mme Laurence. MULLER-BRONN, membre du conseil de surveillance, représentante du président du conseil de surveillance, présidente de la CAPL

1<sup>er</sup> suppléant : M. Kévin DIEBOLD, vice-président du conseil de surveillance

##### Représentants du personnel

Syndicat Titulaires

C.F.D.T Mme N. STEINMETZ, AMA cl. norm.

Suppléants

Mme F. SPRAUEL, adjoint adm. princ 1cl.

Erstein, le 25 Juin 2026

Le Directeur

  
Franck D'ATTOMA

